



24.07.2025 – 09:00 Uhr

## Les hommes jeunes se blessent particulièrement souvent en utilisant des feux d'artifice

Bern (ots) -

**Les tirs de feux d'artifice qui font partie des festivités du 1er août ne sont pas sans dangers. Chaque année, il se produit environ 230 accidents avec des feux d'artifice. Le plus souvent en cause: des hommes jeunes et des comportements inadaptés. Le CIPI, le BPA et la Suva appellent à la prudence et à la responsabilité des personnes qui utilisent des feux d'artifice. Ils ont établi cinq règles de sécurité pour limiter le risque d'accident et d'incendie.**

Les tirs de feux d'artifice du 1er août vont bientôt retentir, mais il ne faut pas oublier que l'utilisation des fusées, volcans et autres engins pyrotechniques présente certains dangers. Selon la statistique de l'assurance-accidents, environ 230 travailleurs et travailleuses se blessent chaque année en utilisant des feux d'artifice. Il s'agit le plus souvent de brûlures aux mains et aux doigts ainsi que de lésions de l'ouïe. Les hommes représentent environ deux tiers des personnes blessées et beaucoup d'accidents sont dus à un comportement inadapté. Plus de la moitié des hommes victimes d'accident sont âgés de moins de 30 ans.

Les hommes jeunes ont souvent tendance à prendre davantage de risques et résistent moins bien à la pression du groupe. Outre la témérité, l'ignorance et l'alcool augmentent également le risque d'accident. Le respect des notices d'instructions et la prise en compte préalable des risques permettent d'éviter des accidents et des incendies. Les parents ont aussi des responsabilités: ils doivent faire en sorte que les enfants et adolescents utilisent uniquement des feux d'artifice autorisés pour leur classe d'âge et soient toujours placés sous la surveillance d'une personne adulte.

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI, le Bureau de prévention des accidents BPA et la Suva ont établi **cinq règles de sécurité à respecter pour l'utilisation des feux d'artifice**

1. **Information et stockage** À l'achat, s'informer sur les dangers et les précautions d'utilisation. Toujours suivre la notice d'instructions. Conserver les feux d'artifice hors de portée des enfants. Pas de bricolage!
2. **Consignes d'allumage** Allumer les feux d'artifice uniquement à l'extérieur. Respecter une distance suffisante entre les personnes, les animaux et les objets. Pour l'allumage, placer les fusées sur des dispositifs de mise à feu stables - ne jamais tenir une fusée en main!
3. **Surveiller les enfants** Tenir les briquets, allumettes et feux d'artifice hors de portée des enfants en bas âge. Expliquer le maniement des engins pyrotechniques aux enfants plus âgés en utilisant un langage adapté et toujours les surveiller.
4. **Se protéger** Porter des protecteurs d'ouïe, indispensable en particulier pour les enfants. Fermer les portes, lucarnes et fenêtres. Ranger les objets inflammables.
5. **Préparer le matériel d'urgence** Prévoir de l'eau pour éteindre ou refroidir. En cas de ratés, attendre au moins 15 min - ne jamais rallumer!

Autres conseils de sécurité: [www.bfb-cipi.ch/feux-dartifice](http://www.bfb-cipi.ch/feux-dartifice)

Pour les demandes des médias :

Rolf Meier, service de presse du CIPI, 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Lucien Combaz, porte-parole du BPA, 031 390 21 21, medias@bpa.ch

Jean-Luc Alt, porte-parole de la Suva, 026 350 37 81, jeanluc.alt@suva.ch